

PROJET PEDAGOGIQUE

Prendre soin de soi et de
notre planète : un jeu
d'enfants !!

Accueil de Loisirs Périscolaire 3/12 ans
Année 2023/2024



SOMMAIRE

1. Descriptif

- a. Type de centre
- b. Organisateur
- c. Effectifs
- d. Activités dominantes

2. Locaux

3. Pédagogie

4. Fonctionnement

- a. Journée type
- b. Accueils
- c. Départs
- d. Repas
- e. Vie quotidienne

5. Activités

6. Equipe

- a. Composition
- b. Rôles
- c. Gestion d'équipe
- d. Evaluation

1. Descriptif du centre

a. Type de centre

Le centre « Les P'tits Potes » sur le temps périscolaire accueille les enfants des deux écoles de Buhl. 110 enfants fréquentent l'école maternelle et 181 enfants fréquentent l'école primaire.

Le Mercredi, en plus des Buhlois, nous accueillons les enfants extérieurs à la commune, majoritairement les enfants du fond de la vallée du Florival (depuis la rentrée 2021, nous n'accueillons plus de nouveaux enfants extérieurs à Buhl)

b. Organisateur

Commune de Buhl, service animation Jeunesse
72, rue du Florival - 68530 BUHL
Représenté par Monsieur Yves COQUELLE en qualité de Maire

c. Effectifs

L'Accueil de loisirs sur le temps périscolaire accueille les enfants de 3 à 12 ans. L'effectif maximum est de 105 enfants.

d. Activités dominantes

- ❖ L'équipe d'animation propose chaque jour un certain nombre d'activités le matin, durant la pause méridienne, le soir et le mercredi. L'enfant peut choisir ce qu'il veut faire dans la palette proposée ou aller dans des espaces permanents. Il est libre de faire ou de ne pas faire une activité.
- ❖ Activités socioculturelles : bricolage, cuisine, chants, jeux de groupes, grands jeux, sorties nature, activités extérieures, montage de petits spectacles, peinture, ateliers d'expression...
- ❖ Activités sportives : danse, sports collectifs, foot, natation, sorties natures, d'extérieurs...
- ❖ Activités partenariales : Association de pêche, société d'aviculture, brigades vertes, médiathèque, ludothèque, alsace nature, FDCHR...

2. Locaux

Nous disposons :

* d'un bâtiment situé 8, rue de l'école à Buhl avec un grand espace extérieur, un plateau sportif, deux préaux, un verger de l'école primaire. Ce bâtiment se situe entre l'école élémentaire et l'école maternelle, à proximité de la salle de gymnastique.

* d'un bâtiment annexe « Salle de Gymnastique » qui permet aux enfants de pratiquer des activités avant ou après le service du repas.

Nous utilisons tous les espaces du bâtiment périscolaire. Ces espaces sont aménagés de la manière suivante pour une organisation optimale du centre :

- Un grand réfectoire (climatisé si besoin) qui permet aux enfants de manger à midi. Il est scindé en deux pour limiter le bruit. Les repas y sont servis à midi en deux services (maternelles d'abord et primaire vers 13h) pour permettre aux enfants de manger dans le calme.
Le soir, l'effectif étant moins nombreux, le goûter est servi en même temps.
- Une salle dédiée aux plus grands. On y trouve une bibliothèque, un espace cocooning et des jeux adaptés.
- Une salle d'activité pour plus petits : Elle est meublée avec du mobilier spécifique adapté à la petite taille des enfants. On y trouve des jeux de société ainsi que des espaces de jeux de construction (dinette, poupées, voitures...) que les animateurs varient régulièrement.
- Une salle d'activité pour les moyens : Elle est meublée avec du mobilier spécifique adapté à la taille des enfants. On y trouve des jeux de société adaptées ainsi que des espaces de jeux de construction ou autres, que les animateurs varient régulièrement.
- Un espace « puzzle ». Situé dans le hall d'entrée, à côté de l'arbre. Il est utilisé ponctuellement par les enfants souhaitant faire des ateliers calmes.
- Un babyfoot dans le couloir.
- Des sanitaires. Ils sont ouverts sur le couloir et sont en libre accès pour les enfants.
- Une cuisine. (Réservée au personnel mais accessible aux enfants lors d'ateliers culinaires spécifiques)
- Un local animateur (réservé au personnel).
- Un bureau de direction.
- Un couloir / vestiaire : il est séparé pour les enfants de maternelle et de primaire. Les enfants de maternelle ont le même pictogramme à leur crochet qu'à l'école maternelle ce qui permet de rassurer l'enfant et d'assurer une continuité. Des espaces permanents sont aussi régulièrement aménagés dans le renforcement du grand couloir près de l'arbre (jeux surdimensionnés, espace puzzles...)
- Une grande cabane dans le pré en accès libre. On y trouve à proximité un espace « Patouille » où les enfants sont libres de pelleter, creuser....

- Un verger aménagé avec des espaces symboliques : coin détente, jeux en bois, cabane en saule, forum, petit jardin, butte de terre ...

3. Pédagogie

- Développer l'art de vivre ensemble
- Sensibiliser les enfants aux gestes bons pour l'environnement
- Inciter les enfants à prendre soin d'eux et à respecter leur corps, leur rythme.

Développer l'art de vivre ensemble

Avec les enfants

- En permettant aux enfants d'être délégués.
- En mettant en place une charte permettant de définir le cadre de notre « vivre ensemble ».
- Pour les plus jeunes, en mettant en place une frise « Le p'tit ogre apprend à manger proprement ».
- En proposant aux enfants, d'âge primaire, une nuitée à la belle étoile, sous tente, avant les vacances estivales.
- En proposant aux enfants, d'âge maternelle de passer une nuit ensemble au périscolaire.
- En proposant un affichage ludique sur la thématique de la politesse.

Avec les familles

- En permettant aux parents d'être délégués et d'être partie prenante du projet.
- En pérennisant le permis à points pour chaque enfant qui servira de base de discussion entre les animateurs et les parents en cas de difficultés.
- En invitant les familles à partager des moments conviviaux : Petit-déjeuner en famille, initiation danses folkloriques, spectacle, soirée « fait maison ».
- En créant une malle de lecture « famille écolo » qui puisse circuler dans les familles tout au long de l'année et qui permette de faire le lien entre famille/enfant/ accueil de loisirs.
- En proposant aux familles d'échanger avec des professionnels sur des sujets éducatifs dans le cadre du réseau parent 68.

Avec les écoles

- En proposant aux écoles des projets transversaux communs : cette année, un projet artistique sur la place de l'école et l'opération « kilomètre vélo », grande lessive...

- En participant aux conseils des deux écoles afin de mieux connaître les autres projets en cours.

Avec les partenaires et extérieurs

- En pérennisant le partenariat avec l'association « Lire et faire lire », pour qu'une personne retraitée puisse lire des histoires aux plus jeunes, une fois par semaine.
- En maintenant le lien avec les résidents de la maison de retraite de Guebwiller.
- En créant un échange avec les résidents de structures accueillant des enfants porteurs de handicap.
- En créant un grand jeu intergénérationnel permanent dans le village pour tous les habitants de la commune autour de la connaissance de son territoire.
- En maintenant le partenariat avec la section locale d'Alsace Nature et plus généralement avec plusieurs associations Buhloises.
- En proposant un partenariat avec des communes du Florival, un spectacle de la filature nomade et en permettant de ce fait l'accès à d'autres spectacles de qualité pour les familles, à prix réduits.
- En participant davantage aux grandes manifestations populaires organisés par la commune ou par l'OMSC en direction de l'ensemble de la population Buhloise (Journée citoyenne, carnaval, quizz de Pâques...).

Sensibiliser les enfants aux bons gestes pour l'environnement

- En proposant des activités nature très régulièrement basées sur différentes approches : sportives, naturalistes, artistiques, ludiques, manuelles, sensorielles...
- En favorisant l'anti gaspi, la deuxième vie, la récupération.
- En utilisant la butte de terre et le verger pour divers ateliers.
- En pérennisant le projet « grandir dehors ».
- En développant le jeu libre en pleine nature.
- En permettant à l'équipe de se former et d'échanger encore d'avantage sur la thématique du jeu libre dans les espaces extérieurs aménagés.
- En luttant contre le gaspillage alimentaire par le biais d'un système de pesage des aliments.

Inciter les enfants à prendre soin d'eux et à respecter leur corps, leur rythme

- En permettant à l'enfant de faire des choix (choix de l'activité, choix de ne rien faire, choix du jeu libre...).
- En aménageant l'espace afin que l'enfant se sente à l'aise dans les locaux.
- En proposant des jeux où les enfants ont la possibilité de se défouler, de se reposer ou de s'isoler après l'école.
- En proposant des activités pour ceux qui le souhaitent même pendant la pause méridienne.
- En proposant des petits jeux, comptines, histoires où les enfants ont la possibilité d'effectuer un retour au calme avant l'école.
- En proposant un moment « silence, on lit », moment d'apaisement après le repas, le mercredi lorsqu'on a plus de temps qu'en semaine.
- En mettant en place des actions ludiques visant à inciter les enfants à adopter une bonne hygiène de vie (équilibre alimentaire, sommeil, activité physique, prévention...).
- En développant les jeux coopératifs ou ceux basés sur l'entraide et la confiance.
- En faisant vivre une malle « nature » et une malle « patouille » basée sur l'expérimentation et l'autonomie.
- En expérimentant le yoga, la relaxation ou l'écoute de son corps.
- En développant le jeu libre.

Objectifs et moyens

- Respecter et appliquer au mieux le projet pédagogique.
 - * En s'appropriant les objectifs et en les faisant vivre.
 - * En ayant prit connaissance du rôle de l'animateur.
 - * En proposant des activités en adéquation avec le projet.
- Echanger avec l'enfant, débattre sur différents points de vue (valeurs, rythme du centre, activités proposées...).
 - * En étant à son écoute et en répondant à ses besoins (dans la mesure du possible).
 - * En favorisant les échanges individuels lors des repas, temps calmes etc.
 - * En considérant l'enfant comme un individu dans un groupe.
- Apporter aux enfants un cadre et des repères.
 - * En leur rappelant le cadre large dans lequel ils évoluent (respect de soi, des autres, du matériel et des locaux)
 - * En étant en cohérence avec le reste de l'équipe.
- Travailler en équipe pour favoriser la cohésion de groupe.
 - * En partageant ses opinions et ses ressentis lors des réunions.

- * En considérant chaque membre de l'équipe à sa juste valeur.
- Prendre en compte les besoins des parents et des enfants.
 - * En aménageant des temps d'accueils flexibles.

4. Fonctionnement

a. Journée type

- La journée type est donnée à titre d'informations. Elle peut être modifiée en fonction d'une sortie, d'un grand jeu, de l'imagination des équipes et des enfants. Rien n'est figé, rien n'est rigide, il suffit que l'équipe d'animation soit d'accord et que les parents soient éventuellement informés.
 - ⌚ 7h-8h20 : Proposition d'un petit déjeuner. Accueil échelonné/temps libre surveillé : petites animations + espaces permanents.
 - ⌚ 8h20-8h30 : Accompagnement des enfants en Primaire.
 - ⌚ 8h30-8h45 : Accompagnement des enfants de Maternelle.
 - ⌚ 12h-14h : Les animateurs cherchent les enfants dans les 2 écoles :
 - ⌚ Les enfants de maternelle sont récupérés dans l'école, se rendent au centre, se lavent les mains, passent à table. Après le repas, ils ont la possibilité de faire une activité proposée par un animateur ou de faire des jeux libres dans les espaces permanents. Les enfants qui font la sieste sont accompagnés dans les locaux de l'école maternelle vers 13h50.
 - ⌚ Les enfants de primaires sont récupérés dans les classes et se rendent dans la cour de l'école. Les animateurs leurs proposent une ou deux animations dirigées à pratiquer avant le repas. Ils ont le choix de faire ou de ne pas faire. Ils peuvent se rendre librement dans les espaces permanents aménagés. Le reste de l'équipe qui n'est pas sur des ateliers reste à l'écoute de leurs besoins et assurent la surveillance des espaces. Vers 13h après s'être lavé les mains, les enfants se rendent au réfectoire. A la fin du repas, les enfants sont accompagnés dans la cour de leur école.
 - ⌚ 16h30-17h : Lavage des mains, goûter
 - ⌚ 17h-18h : Activités au choix + coins permanents + devoirs pour les grands qui le souhaitent (lundi et jeudi). Départ échelonné
 - ⌚ 18h00-18h30 : Temps libre surveillé/ départs échelonnés

Le mercredi les enfants sont accueillis de 7h45 à 18h. Possibilité pour les familles d'inscription à la demi journée avec ou sans repas.

Le matin et l'après midi, les animateurs élaborent un programme d'activités adapté aux 2 tranches d'âge (3/5 ans et 6/12 ans). Cette journée est calquée sur le modèle d'un accueil de loisirs extrascolaire.

- ⌚ 7h45-9h : accueil échelonné / temps libre surveillé : anim'matin + espaces permanents.
- ⌚ 9h-12h: activités spécifiques pour les 3/5 ans et les 6/12 ans, goûter, accès aux espaces permanents.

- ⌚ 12h-13h15 : Repas échelonnés, lavage des mains obligatoire, repas.

- ⌚ 13h15-14h30 : Temps libre surveillé / 1/4 heure conte / jeux société / arrivées échelonnées.
- ⌚ 14h30-17h : 14h45-16h30 : Activités au choix + coins permanents.
- ⌚ 16h30-17h00 : Jeux de groupe, activités spécifiques pour les 3/5 ans et les 6/12 ans, goûter, accès aux espaces permanents.
- ⌚ 17h00-18h00 : Temps libre surveillé/ départs échelonnés.

b. Accueils

Les enfants sont accueillis le matin par un animateur qui les guide vers le petit déjeuner ou les espaces d'activité.

c. Départs

Les enfants partent de manière échelonnée à partir de 17 heures.

d. Repas

Le repas de midi est fourni par le Traiteur local « Gourmet Service » à Sultz. Il est réfléchi et un plan alimentaire est établi. Le repas est fourni en liaison chaude et se compose d'une entrée, d'un plat et d'un dessert. Un menu végétarien est proposé aux familles. Des repas festifs ou à thèmes sont proposés tout au long de l'année. Une déco et une ambiance s'y référent est élaboré par l'équipe d'animation.

e. Vie quotidienne

Cf. « Guide pratique de l'animateur ».

5. Activités

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

La nature des activités proposées

Les enfants ont le choix de participer ou non. Les activités extérieures au centre s'articulent surtout autour de partenaires locaux : médiathèque, ludothèque... mais aussi autour de la découverte de l'environnement proche.

Les activités sont préparées à l'avance ; un programme paraît tous les deux mois. Il est établi par l'équipe d'animation et validé par les représentants des enfants.

Les activités sont choisies de manière à varier les plaisirs. Nous n'avons pas décidé d'imposer un système qui fonctionne sur un schéma défini et non modifiable (comme par exemple cuisine tous les lundis, sport tous les mardis etc...).

Les devoirs se font à la demande de certains parents. Les enfants sont alors suivis régulièrement par une animatrice ou un parent volontaire.

La répartition des temps respectifs d'activité et de repos

Nous disposons d'un lieu de repos où les enfants peuvent s'isoler à tout moment. On ne propose pas de sieste aux enfants après le repas car il faudrait les réveiller pour les emmener à l'école (sauf le mercredi). Seuls les enfants de petite section maternelle sont conduits à la sieste dès 13h50 par une animatrice du périscolaire dans les locaux de l'école.

Il n'y a pas vraiment de rythme imposé à l'enfant ; il a la possibilité de jouer, de se reposer, de participer à des activités selon le programme de la semaine.

Les modalités de participation des enfants

Mise en place avec les enfants d'un permis à points et d'une charte qui définit les droits et les devoirs des enfants à l'intérieur de la structure. Le règlement est à la disposition des parents. Le permis à points les informe également du comportement de leur enfant.

Les enfants sont associés au choix des activités. Le programme établi par les animateurs est soumis aux enfants délégués puis validé. Le déroulement du temps d'accueil du soir est organisé avec les enfants lors du goûter.

Les activités sont des entités à part entière qui font parties du projet global. C'est pourquoi, le programme d'activités est conçu et validé par l'ensemble de l'équipe d'animation et de direction.

Les activités sont avant tout des supports permettant d'atteindre les objectifs éducatifs. Elles doivent contribuer au développement physique, relationnel et culturel de l'enfant.

6. Equipe

a. Composition

- BOILLOT Caroline - Animatrice territoriale - Directrice.
- FARKAS Véronique - BAFD - Adjointe.
- GULLY Chloé - BAPAAT - BAFD - BPJEPS en cours - Adjointe.
- MOCHEL Sophie - CAP petite enfance - BAFA.
- BLAZQUEZ Emmanuelle - BAFA - CAP Petite Enfance.
- FOURQUEMIN Laurence - BAFA.
- ABRY Jessica - CAP Petite Enfance - BAFA.
- MOINE Morgan - BAFA.
- GARET Joel - BAFA (et agent de service).
- PRIOLET Dorothee - BAFA (et agent de service).
- SELTENBERGER Sophie - sans qualification (pause méridienne).
- PATOU Sandra - Agent de service.
- HABY Aurore - Agent de service.

L'équipe d'animation est à temps plein ou partiel.

b. Rôles

- ✓ La directrice est non seulement la première responsable des enfants qui lui sont confiés, mais aussi garante des règles de sécurité et sanitaires qui devront être appliqués tout au long du centre. Elle doit avoir des qualités d'anticipation, d'organisation, de communication et de contrôle.

Elle est garante :

- De la sécurité physique et affective des enfants.
- De la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Du projet éducatif de l'organisateur.

Elle doit être capable :

- D'assurer la gestion complète du personnel (planning horaires, répartition des tâches...).
- D'avoir un rôle formateur envers les animateurs.
- D'organiser l'accueil et le départ des enfants.
- De suivre les projets d'animation initiés par l'équipe.
- De faire le suivi de la gestion quotidienne du centre (administrative, matérielle...).
- De communiquer avec les différents partenaires du centre : mairie ; parents, traiteur, écoles...
- D'informer les parents de la vie du centre.

- De veiller à l'application des conditions de sécurité, d'hygiène et de toute autre législation.
- D'avoir une mission de contrôle.
- ✓ L'adjointe travaille en collaboration avec la directrice, est son intermédiaire avec l'équipe d'animation et la remplace en cas d'absence.

Elle est garante de :

- La sécurité physique et affective des enfants.
- L'application du projet pédagogique.

Elle doit être capable :

- D'accompagner les nouveaux animateurs ainsi que les stagiaires.
- De gérer et faire vivre les espaces permanents.
- De monter des projets en collaboration avec les animateurs.
- De prendre la responsabilité des sorties.
- D'informer la directrice de tout évènement particulier.

- ✓ L'animateur adhère pleinement au projet pédagogique et est chargé pendant toute la durée du centre de s'occuper d'un groupe d'enfant, notamment pour les moments d'activité et de vie quotidienne. Il aura pris connaissance et appliquera le « guide pratique de l'animateur ».

Il est chargé :

Auprès des enfants :

- De garantir leur sécurité physique et affective.
- D'être à l'écoute et répondre à leurs demandes, attentes, questionnement.
- Dans la mesure du possible, respecter les besoins de sommeil et de repos.
- De gérer complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- De respecter chaque enfant en tant qu'individu à part entière.
- De connaître les différentes règles de sécurité essentielles aux activités.

Avec ses collègues :

- Il les respecte.
- Il sait travailler en équipe et écouter les autres.
- Il participe activement aux réunions.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur ses actions.

- Il respecte le travail de l'autre (intervenants, prestataires de services, personnel de service...).

Avec les parents :

- Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs de la journée de leur enfant.
- Il sait orienter les parents vers les personnes concernées.
- Il ne porte pas de jugements de valeurs.
- Il valorise au mieux les enfants et évite de ne rapporter que du négatif aux parents sur le comportement de l'enfant.

c. Gestion d'équipe

Une réunion est programmée tous les lundis de 14h à 16h20. C'est le seul moment où toute l'équipe se réunit. L'ordre du jour varie en fonction des besoins mais on y aborde les points suivants : Comportement des enfants (permis à points), programme de la semaine, projets en cours, planning des animateurs, point sur le projet pédagogique, échange de pratique, point retour de formation....

d. Evaluation

Elle paraît essentielle et permet de rectifier les erreurs de parcours.

Avec qui ? Quand ? Pourquoi ?

- **Avec les enfants**

Dans les temps informels du centre, en organisant des petites réunions où chacun à son mot à dire.

- **Avec les parents**

En favorisant une relation conviviale au moment de l'accueil ou du départ et en mettant à leur disposition des informations de la vie du centre sur un panneau (couloir).

Au moment de l'accueil et du départ des enfants, lors de réunions (rentrée...) mais également en favorisant une relation conviviale lors de rencontres (petit déjeuner, goûter...)

- **Avec les représentants des parents**

Lors de réunions trimestrielles avec l'équipe d'animation pour faire le lien entre les familles, les élus et la structure. Mais aussi pour parer à d'éventuelles difficultés de fonctionnement.

- **Avec les animateurs**

En réunion hebdomadaire.

- **Avec les animateurs stagiaires (ASSP, découverte pôle emploi, aide à la personne...)**

Au moins une fois par semaine pendant leur stage avec leur tuteur (un animateur défini à l'avance pour orienter le stagiaire sur le terrain) et avec l'adjointe qui suit les stagiaires sur la partie rédaction et évaluation.

LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

Le projet pédagogique est élaboré avec l'équipe de permanents de la structure. Une petite réunion trimestrielle est prévue pour en évaluer le contenu et éventuellement recadrer le projet.

Le rôle du directeur est de veiller au bon fonctionnement de la structure et au respect des objectifs du projet pédagogique.

Les difficultés sont résolues par :

- Le dialogue animateur-enfant, l'application du permis de bonne conduite ou en établissant un contrat avec l'enfant.
- Le dialogue parents-enfants-animateurs.
- Le dialogue parents-animateurs.
- Le dialogue avec l'équipe enseignante et les élus.

L'intégration des stagiaires :

Elle se fait en l'informant du contenu du projet pédagogique et en lui fixant des objectifs progressifs dans la participation de la vie de la structure.

Elle se fait également en lui fournissant un petit guide pratique dès son arrivée.

La formation des animateurs :

Elle se fait en les encourageant à participer aux journées proposées : passeurs de mots ou en consultant un choix d'offre très large du CNFPT ou du programme de formation de la DRAJES Grand Est

Les animateurs ont la possibilité d'accéder à des formations professionnelles qualifiantes.

L'intégration du personnel de service :

Elle se fait en lui proposant des formations

Le personnel de maison est aussi convié à certaines réunions de concertation d'équipe, notamment en début d'année.